

## **Mise en place d'un baromètre de l'action publique régionale**

Les Régions ont pris un poids de plus en plus important ces dernières années et sont devenues des acteurs incontournables de l'action publique capables d'influer, par leurs décisions, sur le quotidien de millions de citoyens français. Leurs compétences se sont élargies et leurs actions de plus en plus transversales les font intervenir dans presque tous les champs de la société.

A la hauteur de ces responsabilités, s'impose naturellement l'exigence de crédibilité et de confiance vis-à-vis des citoyens qui sont à la fois électeurs et contribuables. Lorsque des engagements sont pris devant eux, ils doivent se traduire concrètement dans leur quotidien.

Afin d'aiguiller toujours plus finement les politiques publiques, il convient de se donner les moyens d'un pilotage réactif et d'évaluer régulièrement leurs impacts. Le but étant de s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés et de pouvoir effectuer les réajustements nécessaires. Il s'agit, aussi, d'instaurer une dynamique interne plus gratifiante pour les équipes afin de mesurer progressivement les transformations induites par les projets réalisés.

Dans le même temps, la défiance des citoyens à l'égard de l'action publique se creuse tout comme s'érode leur participation aux élections. A contrario, les demandes se font de plus en plus fortes pour que des initiatives fassent vivre une démocratie plus inclusive et participative. La réussite de la Conférence Citoyenne pour le Climat a bien démontré le sérieux avec lequel des citoyens tirés au sort et non-experts d'un sujet technique pouvaient se saisir des enjeux et enrichir la décision politique.

Enfin, les possibilités aujourd'hui offertes par les outils de gestion de données et les nouvelles technologies de l'information rendent cette ambition tout à fait réaliste, sans alourdir les finances de la collectivité ni alourdir la charge de travail de nos agents.

### **Par ces motifs :**

**Le Conseil régional Centre-Val de Loire réuni ce mercredi 10 novembre 2021 en session plénière :**

- décide la mise en place d'un baromètre de l'action publique régionale, permettant à chaque citoyen qui le souhaite de pouvoir consulter en libre accès les données rendant compte des résultats produits par les politiques régionales.
- décide la constitution de panels de citoyens tirés au sort pour définir les critères d'évaluations pertinents susceptibles de renforcer la compréhension des politiques régionales.